

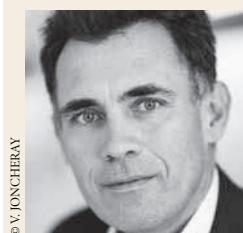
GÉOMÈTRE-EXPERT

754

3 questions à :

Yves Delavigne

Le 42^e congrès des géomètres-experts a pour thème « Risque et aménagement »



© V. JONCHÉRAY

Le 42^e Congrès des géomètres-experts se déroulera à Montpellier du 9 au 11 septembre 2014.

Il a pour thème « Risque et aménagement ».

Yves Delavigne, rapporteur général de ce Congrès, géomètre-expert à Rouen, revient sur ces deux problématiques du risque et de l'aménagement et sur les travaux qu'elles ont générées.

Il évoque le contenu des différentes commissions.



1 Les géomètres-experts consacrent leur prochain Congrès aux thèmes « risque et aménagement ». Est-ce un nouveau domaine d'activité pour la profession ? Quel est l'apport du géomètre-expert en la matière ?

Le géomètre-expert s'intéresse aux risques de façon habituelle, notamment dans toutes ses activités d'aménagement et d'accompagnement des différents acteurs et professions de ce secteur. Tous les jours par exemple, il interroge les communes et les différents gestionnaires des territoires afin de savoir s'il existe un ou plusieurs risques connus ou pressentis, afin d'en étudier les incidences éventuelles sur les zones concernées. Ce n'est donc pas une nouveauté pour la profession d'aborder cette problématique. La nouveauté est plutôt qu'aucun congrès n'avait jamais traité de cette problématique jusqu'à présent. C'est un thème ancré dans l'actualité, quand on observe les conséquences des tempêtes hivernales sur la côte par exemple.

Cette thématique semble particulière et, effectivement, peut se poser la question de la légitimité du géomètre-expert. La réponse est claire : « oui, le géomètre-expert est légitime dans ce rôle ». Tous les jours il appréhende les risques lorsqu'il répond à une demande sur la constructibilité d'un terrain et sur la pérennité des constructions. Tous les jours il s'exprime sur le sujet. Et, bien en amont, lorsqu'il intervient sur un projet de grande importance, sa connaissance du

risque et des lieux permet aux différents intervenants de la gestion des territoires et de l'aménagement de trouver un professionnel qui, par sa formation globale, a une connaissance et une compétence parfaitement adaptées à cette problématique. Il connaît bien son territoire, donc les risques, et toutes les conséquences qui peuvent en découler.

2 Le choix de Montpellier, une ville située sur le littoral méditerranéen, est-il symbolique ?

Le choix de Montpellier est essentiel, s'agissant d'une ville du littoral. Nous savons combien le littoral est exposé aux risques de submersion, l'actualité de tous les jours nous en apporte la preuve. Mais si le risque marin est bien connu, la façon d'y répondre n'est pas toujours très claire.

Pour autant, les travaux du congrès ne seront pas focalisés sur le littoral, car il existe dans presque tous les territoires d'autres problématiques, comme le risque sismique, d'inondation, de feux de forêts, d'avalanches, d'éboulements, sans oublier les risques industriels de type Seveso. C'est pourquoi ce congrès sera tourné évidemment vers les différents professionnels : les géomètres-experts bien sûr, mais aussi les urbanistes, les constructeurs, les aménageurs sans perdre de vue qu'en définitive, ce sont les particuliers qui doivent être protégés. Le géomètre-expert est, par l'essence même de sa profession, à la frontière de ces deux mondes.

3 Comment vont se dérouler les travaux de Montpellier ?

Au-delà de témoignages d'acteurs particulièrement impliqués dans la connaissance des risques, et aussi des techniques d'aménagement, nos travaux vont être décomposés au travers de trois commissions, chacune sur une demi-journée.

La première commission sera chargée de « Dire et prédire le risque ». Elle portera essentiellement sur la définition du risque, dans toutes les composantes, pour, au-delà, aborder la prévision du risque et expliquer comment on peut s'y confronter.

La seconde commission s'interrogera sur le thème « Aménager avec le risque ». Comment intervenir dans une zone où le risque est connu ? Il y a beaucoup à dire ; les codes de l'urbanisme et de l'environnement sont riches en textes. Il existe des solutions qui permettent de ne pas stériliser les terrains à risque et de les ouvrir à la construction.

La troisième commission a pour objectif de « Cartographier le risque ». Le géomètre-expert est là dans l'absolu de son métier afin d'aider à la connaissance et à la gestion des territoires. Au-delà des travaux d'études de ces différents domaines, ce qui est important c'est que le congrès va permettre à la profession de faire des propositions concrètes et même d'avancer des idées qui auront un réel caractère novateur.

Programme et inscriptions :

<http://www.geometre-montpellier2014.eu>

Twitter : @GE_CONGRES